



DOSSIER D'INSCRIPTION ALSH 2017/2018

AUTORISATION PARENTALE

Valable du 01/09/2017 au 31/08/2018

Cadre réservé à
l'Administration

Lieux d'accueil : Goscinny La Treille Jean de la Fontaine Le Petit Prince
Périscolaire Jean de la Fontaine

ENFANT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Ecole fréquentée :

Niveau scolaire 2017/2018:

Nom et Prénom des frères et sœurs	Date de naissance

INFORMATIONS GENERALES

Responsable légal de l'enfant

Célibataire

Divorcé(e)/Séparé(e)

Marié(e) Pacsé(e)

Union libre

Veuf (veuve)

Représentant légal 1 : Nom:..... Prénom

Profession : Entreprise : Portable :

Adresse : Travail :

Code postal : Ville : Domicile:

Représentant légal 2 : Nom : Prénom:.....

Profession : Entreprise : Portable :

Adresse : Travail :

Code postal : Ville : Domicile:

ADRESSE MAIL:(Une seule adresse par famille) :

ADRESSE DE FACTURATION :

Code postal..... Ville :.....

ASSURANCE : Nom compagnie..... N° Police :

Nom allocataire CAF : N° Autre organisme :

INFORMATIONS MEDICALES

Nom du Médecin de famille : Ville :/...../...../...../.....

N° Sécurité Sociale

Je certifie sur l'honneur que mon enfant est à jour des vaccinations obligatoires

Observations particulières (traitement médical, régime alimentaire, allergies, baignade, énurésie, lunettes, appareil dentaire...)

Mon enfant a-t'il recours à l'aide d'une AVS en milieu scolaire : oui non

Souhaitez-vous le bénéfice d'une AVL durant les vacances : oui non

Mon enfant a déjà eu : la rubéole oui non - la varicelle oui non - des angines oui non - la scarlatine oui non

la coqueluche oui non - la rougeole oui non - les oreillons oui non - des otites oui non - des rhumatismes articulaires

oui non **Note:** Aucun médicament ne pourra être pris sans **ordonnance** et **accord écrit des parents**

(Médicaments dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice).

ALLERGIES ET HANDICAPS - Prendre contact avec le responsable de l'ALSH (PAI)

AUTORISATIONS PARENTALES

- **J'autorise mon enfant à partir seul de l'ALSH** (possible uniquement à partir du CP) **OUI** **NON**
- **J'autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant** : (en dehors des parents)

NOM et PRENOM : Personnel : .../...../...../...../.....

NOM et PRENOM : Personnel : .../...../...../...../.....

NOM et PRENOM : Personnel : .../...../...../...../.....

NOM et PRENOM : Personnel : .../...../...../...../.....

Personne non autorisée à récupérer l'enfant :

.....

- **J'autorise** mon enfant à participer aux activités de l'ALSH et à utiliser les moyens de transport mis à disposition par la Communauté de Communes Tarn-Agout (CCTA) pour effectuer les différentes activités.
OUI **NON**
- **J'autorise le responsable de l'ALSH** à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence
OUI **NON**
- **J'autorise l'ALSH** à prendre des photographies de mon enfant qui pourront être utilisées uniquement dans les actions de communication CCTA (Presse, publications CCTA, Site internet CCTA)
OUI **NON**

Mercredis et/ou vacances scolaires :

Vous pouvez effectuer vos réservations aux lieux et horaires indiqués sur la fiche jointe au présent dossier d'inscription

Pour les vacances scolaires : RESERVATIONS OBLIGATOIRES POUR TOUTES LES ACTIVITES

*Je certifie sur l'honneur, l'exactitude de tous les renseignements portés sur la fiche d'inscription.
Je certifie également avoir pris connaissance et approuvé le règlement intérieur de l'ALSH.
Je prends note que le règlement intérieur est consultable au sein des différentes structures d'accueil ainsi que sur le site internet de la CCTA et que toute modification dudit règlement au cours de l'année sera également affichée et consultable.
Je m'engage à m'y conformer sans aucune restriction.*

Fait à:.....

Le:

Nom et Prénom du Responsable Légal ou famille d'accueil :

Signature:



PERMANENCES ET RESERVATIONS

VACANCES SCOLAIRES et MERCREDIS

VACANCES SCOLAIRES

SAINT-SULPICE	BUZET SUR TARN	LABASTIDE SAINT GEORGES
POLE DE SERVICES INTERCOMMUNAL SICARD ALAMAN 11 Chemin de la Planquette 81370 SAINT-SULPICE 06.40.08.71.22	ECOLE ARC EN CIEL 80 Route de St-Sulpice 31660 BUZET SUR TARN 05.34.26.50.34	ALSH Jean de la Fontaine Place de de la Fraternité 81500 LABASTIDE SAINT GEORGES 05.63.58.69.10
Réservations élémentaire et maternelle Lundi – mardi – vendredi de 16h30 à 18h30 Seulement pendant les périodes de réservations affichées sur le site internet de la CCTA et dans les ALSH	Réservations élémentaire et maternelle Mardi – jeudi de 16h00 à 18h30 Seulement pendant les périodes de réservations affichées sur le site internet de la CCTA et dans les ALSH	Réservations élémentaire et maternelle Mercredi de 17h00 à 18h30 Seulement pendant les périodes de réservations affichées sur le site internet de la CCTA et dans les ALSH

MERCREDIS

Les réservations s'effectuent directement sur les lieux d'accueil (ALSH La Treille et Jean de La Fontaine) lors des permanences ou par mail en complétant les fiches de réservations correspondant à chaque lieu d'accueil disponibles sur le site internet de la CCTA **au plus tard le Lundi précédant l'inscription avant 10h00.**

Documents à remettre obligatoirement lors de l'inscription

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

- Dossier d'inscription
- Photo d'identité récente de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille (pages parents + enfants)
- Document d'ouverture des droits CAF – MSA ou autre organisme précisant le n° d'allocataire et le quotient familial (Pour les familles bénéficiant des prestations MSA il vous faut demander l'attestation de quotient familial au service des prestations familiales). Si vous n'êtes ni bénéficiaire CAF, MSA ou autre organisme il vous faut nous transmettre votre dernier avis d'imposition.
- Attestation d'assurance responsabilité civile du responsable légal
 - ❖ **DOCUMENTS à fournir en fonction de la situation ci-dessous**
- En cas de séparation ou de divorce, copie de l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale
- Certificat de scolarité (pour les enfants âgés de moins de 3 ans ou les enfants habitant hors territoire de la Communauté de Communes Tarn Agout et scolarisés sur l'une des communes de la CCTA)

LES PHOTOCOPIES DOIVENT ETRE FAITES A L' AVANCE - AUCUNE COPIE NE SERA EFFECTUEE SUR PLACE
 L'enfant ne pourra pas accéder au service ALSH tant que le dossier d'inscription ne sera pas complet.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION